

indemnités d'occupation/séparation

Par sylvietina, le 26/05/2009 à 21:49

Bonjour,

Séparée de mon mari depuis 07/2008, je suis retournée vivre chez mes parents, lui est resté dans la maison avec sa nouvelle compagne.

J'ai tout de même payé le prêt jusqu'en novembre 2008 inclus.

Nous allons vendre la maison (sur laquelle nous avns toujours le prêt) mais mon mari n'est pas d'accord sur le montant de plus-value qui me revient.

Suis-je en droit de lui demander une indemnité d'occupation?